

## METAVISIO (Thomson Computing) lance une levée de fonds d'environ 3,8 M€ afin de financer l'accélération de son développement à l'international

- Offre Globale à travers un placement privé ainsi qu'une offre au public ouverte aux investisseurs individuels via la plateforme PrimaryBid.
- Clôture de l'Offre PrimaryBid le 28 novembre 2022 à 22h et du Placement Privé le 29 novembre 2022 avant l'ouverture des marchés (sous réserve d'une clôture anticipée).
- Les fonds levés serviront à financer le développement des ventes à l'international.

PONTAULT-COMBAULT, le 28 novembre 2022 – 17h45 – METAVISIO (THOMSON Computing), société française cotée sur Euronext Growth Paris (ALTHO / FR00140066X4) et spécialisée dans la conception et la commercialisation d'ordinateurs portables, lance une levée de fonds sous la forme d'une Offre Globale pour un montant total d'environ 3,8 millions d'euros, comprenant d'une part une augmentation de capital avec suppression du DPS par voie de placement privé qui donnera lieu à la construction accélérée d'un livre d'ordres, et d'autre part une augmentation de capital par voie d'offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) dédiée aux investisseurs particuliers (via la plateforme PrimaryBid).

### Raisons de l'Offre Globale

- Le produit de l'offre globale contribuera à doter la Société des moyens financiers nécessaires au financement **du développement des positions à l'international**, en dupliquant la stratégie déployée en France avec succès sur les segments de PC *Entry/Entry+* (moins de 300 €, et de 300 à 500 €). Cet axe de développement inclut les pays où METAVISIO / Thomson Computing distribue déjà certaines lignes de produits (comme l'Allemagne, les pays d'Europe du Sud, la Scandinavie, le Canada, etc..), mais aussi de nouveaux territoires géographiques comme l'Inde, l'Afrique et le Moyen-Orient dans lesquels le Groupe a récemment pris position. En distribuant ses produits en direct ou par le biais d'accords avec des distributeurs locaux reconnus, METAVISIO / Thomson Computing assure une bonne maîtrise de ses coûts tout en accélérant son développement. Dans un premier temps, le Groupe souhaite se concentrer sur les régions précédemment citées dans lesquelles il cible des marchés, publics et privés, à fort potentiel de croissance, avant d'aborder à partir de 2025 les marchés asiatiques. Les fonds levés contribueront ainsi à l'accélération du développement à l'international, en finançant le renforcement de l'équipe commerciale, certaines dépenses de marketing et la sécurisation de ses approvisionnements.

Compte tenu du niveau de trésorerie avant la réalisation de l'Offre Globale, la Société dispose d'un horizon de liquidité supérieur à 12 mois. A l'issue de l'Offre Globale, compte tenu du niveau de trésorerie actuel et du produit de l'Offre, l'horizon de liquidité demeurera supérieur à 12 mois y compris compte tenu de l'accélération du développement à l'international.

Par ailleurs, la Société poursuit son projet de rapprochement avec SportsTek, avec l'ambition de s'affirmer à moyen terme comme l'un des leaders mondiaux sur ses segments de marché. SportsTek est une société américaine constituée sous la forme d'un véhicule d'acquisition « Special Purpose Acquisition Company » dont les titres sont cotés sur le marché Nasdaq Capital Market, avec laquelle METAVISIO est entrée en négociations exclusives le 12 septembre 2022 en vue d'un projet de rapprochement aux termes duquel l'entité combinée serait cotée au Nasdaq. A ce jour, la période d'exclusivité des discussions en vue d'un rapprochement avec SportsTek court jusqu'au 9 décembre 2022. (Se reporter aux communiqués publiés les 12 septembre 2022, 14 octobre 2022 et 10 novembre 2022, ci-dessous :

- [Communiqué de presse du 12 septembre 2022 \(metavisio.eu\)](#)
- [Communiqué de presse du 14 octobre 2022 \(metavisio.eu\)](#)
- [Communiqué de presse du 10 novembre 2022 \(metavisio.eu\)](#).

**Stephan Français, fondateur et Président - Directeur général de METAVISIO (THOMSON Computing) déclare :**

*« Cette augmentation de capital, à laquelle nous sommes heureux d'associer les investisseurs individuels via la plateforme PrimaryBid, va permettre à METAVISIO de poursuivre sa trajectoire de croissance rentable avec un positionnement prix-produit différenciant. Dans le contexte actuel, notre modèle d'affaires basé sur une organisation time to market et une structure opérationnelle à faible coûts est un atout pour conquérir de nouveaux marchés. Nos dernières annonces portant sur des commandes en Inde, Afrique, USA et Europe témoignent de la diffusion croissante des produits Thomson Computing à un niveau mondial. Nous sommes en train de réussir l'impensable : bâtir une marque informatique française, capable de compter face aux leaders Chinois et Américains. Je souhaite la bienvenue à tous les actionnaires qui vont nous rejoindre pour faire rayonner la marque Thomson Computing et le savoir-faire Français. »*

### **Modalités de l'Offre Globale**

Afin de réaliser cette opération, la Société a obtenu de la part de Tradition Securities and Futures (TSAF) la levée de l'engagement d'abstention d'une durée de 6 mois conclu entre la Société et TSAF à l'occasion de la réalisation de l'augmentation de capital intervenue lors du transfert des actions METAVISIO sur le marché Euronext Growth le 29 juin 2022. Cette levée de l'engagement d'abstention a toutefois été autorisée par TSAF dans la limite de 5,0 M€.

L'Offre Globale sera réalisée en deux volets distincts et concomitants :

- **Une offre par voie d'émissions d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie de placement privé** (offre visée au II de l'article L. 411-2

du Code monétaire et financier) dans le cadre de la délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 octobre 2021 (18<sup>e</sup> résolution) (l'« Assemblée ») et des décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion en date du 28 novembre 2022 (« Placement Privé ») ; et

- **Une offre au public d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription destinée aux particuliers via la plateforme PrimaryBid** dans le cadre de la délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 octobre 2021 (17<sup>e</sup> résolution) et des décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion en date du 28 novembre 2022 (« Offre PrimaryBid »). L'Offre PrimaryBid s'effectuera selon une allocation proportionnelle aux demandes dans la limite du montant alloué à cette offre au public, avec une réduction des allocations en cas de demandes excédentaires le cas échéant, sur le fondement de l'article L. 225-136 du Code de commerce.

Le montant de l'Offre Globale dépendra exclusivement des ordres reçus pour chacun des volets précités sans possibilité de réallocation des montants attribués de l'un vers l'autre. Il est précisé que l'Offre PrimaryBid est accessoire par rapport au Placement Privé et qu'elle représentera un maximum de 20% du montant de l'Offre Globale. Par ailleurs, l'Offre PrimaryBid ne sera pas réalisée si l'augmentation de capital dans le cadre du Placement Privé n'est pas elle-même réalisée.

Le Placement Privé s'effectuera par construction accélérée d'un livre d'ordres, à l'issue de laquelle sera déterminé le nombre des actions nouvelles émises. Le prix de souscription des actions nouvelles sera égal à **4,28 euros**, soit le cours de clôture de l'action METAVISIO ce jour, diminué d'une décote de 14,4%, et le cours moyen pondéré par les volumes de l'action METAVISIO des 5 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix, diminuée d'une décote de 15%, et ce dans le respect des modalités de fixation du prix définies dans la 18<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée du 14 octobre 2021. Le prix des actions allouées dans le cadre de l'Offre PrimaryBid sera identique à celui fixé dans le cadre du Placement Privé.

Le nombre final d'actions ordinaires nouvelles sera décidé par le Conseil d'Administration de METAVISIO du 29 novembre 2022 en vertu et dans les limites des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> résolutions de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de METAVISIO du 14 octobre 2021. La dilution susceptible de résulter de l'Offre Globale, telle qu'initialement prévue pour un montant d'environ 3,8 M€, est de 9,95% (après prise en compte de l'opération, sur la base du capital non dilué, constitué à ce jour de 8 032 302 actions ordinaires (en ce compris les dernières conversions d'obligations convertibles ayant donné lieu à la création de 151 482 actions ordinaires nouvelles).

### Engagements de souscription

La Société a reçu des engagements de souscriptions à l'Offre Globale par voie de placement privé de la part d'investisseurs tiers à hauteur de 2,7 M€ (soit 71 % de l'Offre).

## Calendrier

**La construction accélérée du livre d'ordres dans le cadre du Placement Privé débute immédiatement et devrait se clore avant l'ouverture des marchés du 29 novembre 2022, sous réserve de toute clôture anticipée. L'Offre PrimaryBid débute également immédiatement et se clôturera ce jour à 22h, sous réserve de toute clôture anticipée.**

METAVISIO annoncera le résultat de l'Offre Globale dès que possible après la clôture du livre d'ordres de l'Offre Réservée, dans un communiqué de presse précisant notamment le nombre final des actions ordinaires nouvelles émises et le prix d'émission.

Le règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles émises dans le cadre de l'Offre Globale et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sont prévus le 1<sup>er</sup> décembre 2022.

En application de l'article 1(4) du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, l'Offre Globale ne donnera pas lieu à la publication d'un Prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers.

## Intermédiaires financiers

Allegra Finance intervient en tant que Conseil de l'émetteur et Listing Sponsor de METAVISIO, aux côtés d'Invest Securities et de Tradition Securities and Futures qui interviennent en tant que Teneurs de livre Associés sur cette opération.

Dans le cadre de l'Offre PrimaryBid, les investisseurs pourront uniquement souscrire via les partenaires de PrimaryBid mentionnés sur le site PrimaryBid ([www.PrimaryBid.fr](http://www.PrimaryBid.fr)). L'Offre PrimaryBid ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie. Pour plus de détails, veuillez consulter le site PrimaryBid à l'adresse [www.PrimaryBid.fr](http://www.PrimaryBid.fr).

## Engagements de conservation et d'abstention

Il est rappelé que :

- dans le cadre de l'admission des actions de la Société sur Euronext Access+, le 6 décembre 2021, tous les actionnaires détenant plus de 1% du capital, représentant alors ensemble 5 399 834 actions (soit 67,2% du capital existant), s'étaient engagés à conserver leurs titres pour une durée de 12 mois ayant débuté le jour de l'introduction en bourse de la Société, soit jusqu'au 6 décembre 2022.
- lors du transfert de marché vers Euronext Growth Stéphane Français représentant 53,3% du capital de la Société à ce jour, s'est engagé à conserver :
  - o l'intégralité de sa participation jusqu'à l'expiration d'une période de 180 jours calendaires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, soit jusqu'au 28 décembre 2022 ;
  - o puis 42,7% de sa participation jusqu'à l'expiration d'une période de 360 jours à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, soit jusqu'au 26 juin 2023.

Par ailleurs, la Société a pris un engagement d'abstention de 90 jours suivant la date de règlement-livraison de l'Offre Globale, sous réserves d'exceptions usuelles et de toutes opérations qui seraient rendues nécessaires pour les besoins du projet de rapprochement avec SportsTek.

### Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risque décrits en section 3 « Facteurs de risques » du document d'information de METAVISIO publié à l'occasion du transfert des actions de la Société sur le marché Euronext Growth à Paris le 15 juin 2022 et disponible sur le site internet de la société [www.metavisio.eu](http://www.metavisio.eu), avant de prendre toute décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière ou les perspectives de la Société. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date du présent communiqué, pourraient également avoir un effet défavorable.

En complément, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques suivants, spécifiques à l'émission, qui pourraient avoir un effet défavorable sur le prix de marché des actions de Metavisio :

- le prix de marché des actions de Metavisio pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions nouvelles émises dans le cadre de l'opération ;
- en raison de fluctuations des marchés boursiers, la volatilité et la liquidité des actions de Metavisio pourraient varier significativement ;
- des cessions d'actions de Metavisio pourraient intervenir sur le marché secondaire, postérieurement à la réalisation de l'opération et avoir un impact défavorable sur le cours de l'action de Metavisio ;
- les actionnaires de Metavisio pourraient subir une dilution additionnelle découlant d'éventuelles augmentations de capital futures ;
- les titres n'ayant pas vocation à être cotés sur un marché réglementé, les investisseurs ne bénéficieront pas des garanties associées aux marchés réglementés.

Ce communiqué ne constitue pas un prospectus en vertu du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié, ou une offre au public.

### Avertissement

Le présent communiqué de presse ne peut être communiqué, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions, tout État des États-Unis et le District of Columbia), au Canada, en Australie, au Japon, en Afrique du Sud ou dans tout autre pays en violation des lois en vigueur dans la juridiction concernée.

Le présent communiqué de presse n'est en aucune manière destiné à constituer (et il n'existera pas) une offre destinée à la vente ou à la souscription, ni une annonce d'une offre prochaine destinée à la vente ou à la souscription, ni une sollicitation d'une offre d'acquiescer ou de souscrire, ni une annonce d'une sollicitation prochaine d'une offre d'acquiescer ou de souscrire des titres de la Société dans, ou aux résidents, habitants ou citoyens des États-Unis, Canada, Australie, Japon, Afrique du Sud ou toute juridiction où une telle offre ou sollicitation sans enregistrement, sans exemption d'enregistrement ou

sans qualification n'est pas permise selon la législation applicable de la juridiction concernée ou ne satisfait pas aux conditions requises selon la législation applicable de la juridiction concernée.

Les titres de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « US Securities Act »), ou de toute autre instance concernant la réglementation des titres, État ou juridiction des États-Unis. Les titres de la Société ne peuvent être directement ou indirectement offerts, vendus, revendus, transférés ou livrés aux États-Unis, sauf en vertu d'une dérogation valable aux exigences d'enregistrement imposées par le US Securities Act et conformément aux lois applicables de tout État ou juridiction des États-Unis. Il n'y aura pas d'offre publique de titres aux États-Unis.

Le présent communiqué de presse peut uniquement être distribué (A) en-dehors des États-Unis conformément à la Regulation S du US Securities Act (i) aux personnes au Royaume-Uni (a) ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement qui rentrent dans la définition de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« Ordonnance »), ou (b) qui sont des high net worth entities au sens de l'Article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance, ou (c) auxquelles une invitation ou une incitation à exercer une activité d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act de 2000) en lien avec l'émission ou la vente de tout titre de la Société ou de tout membre de son groupe peut être légalement communiquée ou amenée à être communiquée ; (ii) aux personnes dans tout autre État membre de l'Espace Économique européen qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus (Règlement (EU) 2017/1129, tel que modifié) ; (iii) certains investisseurs qualifiés et/ou institutionnels dans d'autres juridictions sélectionnées, conformément aux restrictions applicables ; et aux personnes aux États-Unis qui sont des « qualified institutional buyers », tels que définis dans et sur la base de la Rule 114A du US Securities Act ou d'une autre exemption d'enregistrement ou d'une transaction non soumise à l'enregistrement en vertu du US Securities Act.

La Société ne peut être tenue responsable si quiconque devait enfreindre les restrictions susmentionnées.

## Partenaires de l'opération

Conseil de l'émetteur



Teneur de Livre associé



Teneur de Livre associé



Agence de communication



Conseil Juridique



# METAVISIO

---

## **THOMSON** Computing

### A propos de METAVISIO



*METAVISIO est une entreprise française spécialisée dans la recherche, conception, et la commercialisation d'ordinateurs portables sous la marque THOMSON Computing. Créé en 2013, METAVISIO – THOMSON Computing propose une gamme de produits dotés « des dernières technologies au meilleur prix ». METAVISIO est éligible au PEA-PME et dispose de la qualification Entreprise innovante (FCPI). Plus d'information sur : [www.metavisio.eu](http://www.metavisio.eu)*

### Contacts

---

#### Information Actionnaires

##### **METAVISIO**

Contact société

[contact.investisseurs@metavisio.eu](mailto:contact.investisseurs@metavisio.eu)

Tél. : +33 1 60 60 45 74

#### Relations Presse Financière

##### **ACTIFIN**

Isabelle DRAY

[idray@actifin.fr](mailto:idray@actifin.fr)

Tél. : 01 56 88 11 29

#### Relations Investisseurs

##### **ACTIFIN**

Jean-Yves BARBARA

[jybarbara@actifin.fr](mailto:jybarbara@actifin.fr)

Tél. : 01 56 88 11 13